

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	18 (1930)
Heft:	322
 Artikel:	Pour l'an qui vient...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-259886

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une consécration féminine au Saint-Ministère

En décembre 1928, l'accès des femmes au pastoraat fut voté par le Consistoire, puis par les électeurs de l'Eglise protestante nationale de Genève; et voici qu'un an après, le 19 décembre dernier, le temple de Carouge était rempli d'une affluence considérable, venue pour témoigner sa sympathie à M^{me} Marcelle Bard, bachelière en théologie, la première femme qui, à Genève, allait recevoir la consécration pastorale.

Cérémonie toujours émouvante, toujours grave, toujours profonde par l'esprit évangélique qui la pénètre, que celle de la consécration au Saint-Ministère, car la vocation qui y conduit est tout à fait spéciale, puisqu'elle découle des mouvements les plus délicats de l'âme.

Selon l'ancienne coutume, un des pasteurs présents lit du haut de la chaire les exhortations contenues dans les Epîtres. Les mots accordés au masculin résonnent étrangement quand ils s'adressent à une femme et font réaliser tout le chemin parcouru depuis Saint Paul! Puis, le pasteur officiant, M. Louis Maystre, rappelle l'essor rapide de l'idée du pastoraat féminin, juste compréhension du rôle que la femme peut remplir dans un ministère aussi grave. Et c'est la confiance qu'a témoignée M^{me} Bard qui lui a ouvert les portes; car, lorsqu'elle s'inscrit comme étudiante régulière à la Faculté de Théologie de notre Université, elle ne savait pas si son travail subséquent serait arrêté. Mais la jeune fille, sachant qu'il y avait peu d'ouvriers pour la moisson, a répondu, pleine de foi en l'avenir: « Me voici. » Puis, M. Maystre, commentant la parabole du Semeur (*Marc IV, 8 à 9*), dit que si le semeur sort pour semer, c'est qu'il a tout préparé; ce sont les études; sa semence, c'est la foi, l'amour, la paix; son effort, c'est de défricher les âmes incultes et de labourer les âmes rebelles; ses outils sont l'humilité et la confiance.

Puis M^{me} Marcelle Bard fait sa promesse d'une voix forte et grave, et, selon la coutume de l'Eglise primitive, c'est la cérémonie de l'imposition des mains par les 14 pasteurs présents ce jour-là. Moment solennel où l'assemblée entoure de toute son affection la nouvelle venue: affection de la famille, des amis, des professeurs, de la paroisse qui fut celle de son père pendant un quart de siècle, des diaconesses de l'Hôpital qui connaissent son travail de chapelain auprès des malades.

Puis, selon la coutume toujours, M^{me} Bard dit son passé. C'est dans cette paroisse, sous l'œil vigilant de son père, que son âme s'est éveillée à la piété. Toute petite, quand elle entrait dans le temple à l'heure du catéchisme, elle se disait: « Toi aussi, quand tu seras grande, tu enseigneras l'Evangile. » Plus

tard, elle désira servir d'une manière effective, puis faire ses études de théologie. Elle confia ce dessin à son père, qui l'encouragea toujours, bien qu'il sut mieux que d'autres, étant professeur de théologie, que les études sont longues et qu'alors les portes du pastoraat étaient fermées aux femmes. Il la mit à l'épreuve par le travail social; rien ne la rebuta; au contraire, plus la misère et la déchéance morales étaient grandes, plus le besoin de servir la soutenait. A la mort de son père, elle se promit de continuer son œuvre.

Maintenant son activité pratique est en plein essor. Nous savons combien elle est aimée et estimée de tous ceux qui ont recours à elle. Mais, dorénavant, il y a sur le travail qui est devant elle une sanctification qui lui donne une importance plus grande et bien plus grave, sa consécration au saint-ministère l'autorisant à donner les sacrements. Et nous ne pouvons que souhaiter au jeune pasteur que ce travail tout de consécration et de soumission aux voies divines lui apporte un enrichissement de l'âme, car qui donne reçoit.

HÉLÈNE-C. CHAMPURY.

Pour l'an qui vient...

Le Mouvement Féministe publiera en 1930, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La quinzaine féministe (« L'Idée » marche...), chronique bimensuelle du mouvement féministe, suffragiste et social à travers le monde, par E. Gd.

Les femmes et la chose publique, soit:

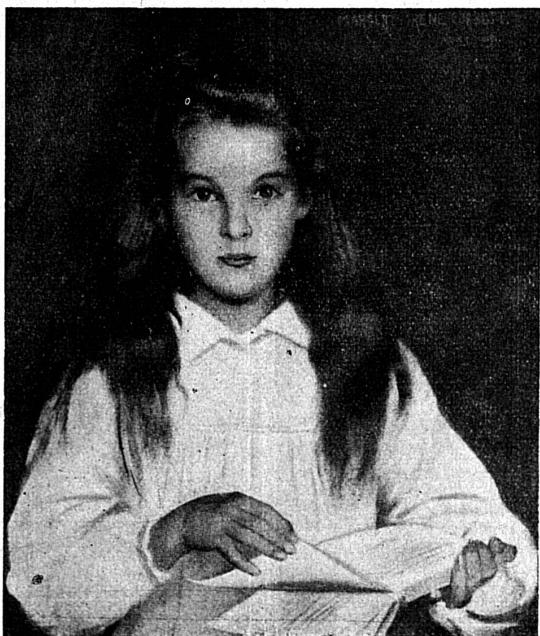
1. Des chroniques parlementaires fédérales, par M^{me} Leucht Reineck, et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin direct y seront touchés, des comptes-rendus du même ordre des débats parlementaires, dans les Grands Conseils de Genève, de Vaud et de Neuchâtel.

2. Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?... étude des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

3. Notes, documents, statistiques, études, sur des sujets d'actualité nationale et internationale intéressant l'opinion publique.

Les Femmes et la Société des Nations, chroniques et nouvelles de toutes les activités de la S. d. N. intéressant les femmes (travail des femmes déléguées aux Assemblées, comptes-rendus de sessions de Commissions, nominations de femmes, etc., etc.), sans oublier l'activité de l'Association suisse pour la S. d. N.

Lettres féministes de l'étranger: Autriche, Allemagne, Etats-Unis, France, Hollande, Grèce, Roumanie, Italie, etc.



Mrs. CORBETT ASHBY

Alors que plusieurs concurrentes ont annoncé avoir reconnu du premier coup et sans hésiter notre Présidente internationale, il en est d'autres que cette chevelure blonde a orientée vers la Réditrice du Mouvement encore, ou l'aspect indéniablement anglais de ce portrait vers M^{me} Jomini (Nyon). D'autres encore ont opiné pour M^{me} Lucy Dutoit, ou pour M^{me} de Montet.



Des nouvelles et des comptes-rendus des Congrès d'intérêt féminin nationaux et internationaux, qui auront lieu en 1930.

Des Causeries juridiques régulières traitant de sujets proposés par les lectrices du Mouvement, par M^{me} Antoinette Quinché, avocate.

Carrières féminines, monographies et enquêtes de l'Office suisse des Professions féminines.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères, par différentes collaboratrices.

Les Femmes et les livres, comptes-rendus et analyses d'œuvres d'auteurs féminins.

Variétés historiques, artistiques et littéraires, en connexion avec le mouvement féministe. Dans la mesure du possible. *comptes-rendus d'expositions d'artistes femmes*.

La chimie et la physique dans la vie de tous les jours, par M^{me} Ulmann-Goldberg, Dr. ès sciences.

Chronique d'hygiène sociale et morale, d'après les documents du Cartel Romand H. S. M.

Choses vues..., croquis et renseignements sur des organisations philanthropiques et sociales en Suisse et à l'étranger.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.

La bibliographie d'ouvrages ayant trait à des questions féminines et sociales.

Les circulaires et convocations officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, les *nouvelles officielles* de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, des *nouvelles* aussi fréquentes que possible de l'activité des Sociétés féminines romandes.

Le Carnet de la Quinzaine, liste régulière des séances, conférences et réunions organisées par les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin en Suisse romande.

Des illustrations: portraits de féministes de marque, de femmes auteurs, professeurs, médecins, avocates, députées, de collaboratrices du *Mouvement*, actualités féministes, etc.

Etc., etc.

Notre Bibliothèque

Annuaire des femmes suisses (1928-1929), IX^{me} volume. Basler Druck- und Verlagsanstalt, Bâle.

L'*Annuaire des Femmes suisses* paraît cette fois sous une forme un peu réduite, plusieurs collaboratrices ayant été empêchées de tenir leurs promesses et les conditions financières n'ayant pas permis de publier une édition française. Ce n'est pas sans regrets que les rédactrices ont consenti à ces sacrifices et à la diminution de texte qui en est résultée. Mais l'*Annuaire* ne nous offre pas moins un grand nombre de renseignements utiles et d'heureuses suggestions.

Nous ne nous attarderons pas sur les comptes-rendus — d'ailleurs fort intéressants — de M^{mes} Leuch et Stucki sur l'exposition de la Saffa et la pétition féminine du suffrage. Ces deux grandes manifestations de solidarité féminine et civique sont dans toutes les mémoires.

L'article très développé qui traite des allocations familiales nous conduit sur un terrain à peine défriché dans notre pays. Chacun répète en toute occasion que la famille est la véritable cellule sociale, mais notre organisation économique n'en fait pas moins complètement abstraction de ses besoins matériels.

Les enquêtes faites dans quelques villes suisses ont dévoilé les grandes difficultés dont souffrent les familles nombreuses en ce qui concerne le logement et l'alimentation. Sous la menace du péril de la dépopulation — signalée bien avant la guerre — la France s'est faite la pionnière de la restauration familiale. Les caisses de compensation, dues à l'initiative de quelques grands industriels, se sont multipliées de façon remarquable. Des allocations familiales sont maintenant attribuées aux pères de famille. Il est même question de rendre obligatoire cette forme de protection économique. La Belgique a suivi l'exemple et nous rencontrons les mêmes réformes dans certaines colonies lointaines, telle que la Nouvelle Zélande, d'autres encore. L'Angleterre recherche plutôt la solution du côté de l'Assurance sociale. En Suisse, une loi consacre le principe des allocations familiales pour les fonctionnaires fédéraux, mais les

administrations cantonales (Vaud, Genève, Bâle) ne suivent que timidement cet exemple. Quelques grandes entreprises ont maintenu ce qu'elles avaient institué dans ce domaine pendant la guerre, mais en général le principe de la protection de la famille n'est pas encore regardé en Suisse comme une nécessité évidente. Les syndicats ouvriers lui sont nettement opposés parce qu'ils craignent une trop grande dépendance des employés vis-à-vis des patrons.

La seule solution satisfaisante serait que la communauté, se sentant responsable du sort de la génération montante, contribue à son entretien par une assurance sociale générale. L'époque où ces espoirs pourront se réaliser semble encore bien lointaine — mais n'a-t-il pas fallu beaucoup de temps pour découvrir les obligations de la société vis-à-vis des vieillards ?

L'étude de M^{me} Eva Lombard, Dr. en médecine, nous fait franchir les mers et nous introduit dans le monde hindou où elle remplit (à Udupi, Inde méridionale) les fonctions de médecin missionnaire et de directrice d'un hôpital pour femmes. A l'opposé des grandes villes, où l'on a abouti à une émancipation relative de la femme, le Code de lois de Manu règne encore sans conteste dans cette région. Le manque complet d'instruction, l'obligation du travail dès l'âge de 6 à 7 ans, la précocité insensée des mariages imposés par les parents, la sujétion des jeunes femmes à leurs belles-mères, les coutumes inhumaines et antihygiéniques qui régissent les accouchements contribuent à faire de la femme la victime sans défense des préjugés religieux et sociaux. M^{me} Lombard nous donne un tableau très vivant de sa mission et des services rendus par l'établissement qu'elle dirige, en dépit des rigueurs du système des castes et des grandes distances qui mettent obstacle au travail médical. Parmi les nombreuses maladies dont sa clientèle est affligée, les affections gynécologiques tiennent naturellement la première place. Un champ d'action illimité s'ouvre donc aux Indes à toute femme médecin.

La chronique féminine suisse, due à la plume de M^{me} Strub, insiste surtout sur le rôle que jouent aujourd'hui les paysannes suisses groupées en associations. La femme suisse de toutes les classes manifeste d'ailleurs un intérêt croissant dans le domaine politique et social.

Dans sa chronique internationale, M^{me} de Montet résume ce qui s'est passé au point de vue féministe dans les autres pays. Si la France — comme du reste la Suisse — reste à l'arrière garde, des progrès sensibles pourront être notés en Autriche, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, dans les pays Scandinaves, en Amérique du Sud, etc., etc.

Une liste très complète des Associations féminines suisses et internationales termine l'*Annuaire*. Elle est certainement appelée à rendre de grands services à toutes celles dont l'activité tend à dépasser la sphère restreinte de leur entourage quotidien.

C. HALTENHOFF.

De-ci, De-là...

Elections des Conseils de prud'hommes à Neuchâtel.

En novembre ont été renouvelés les Conseils de prud'hommes à Neuchâtel-Ville. Les candidats présentés en nombre égal aux places à repourvoir, ont été de ce fait proclamés élus en vertu du vote tacite, et tout s'est passé sans incident. La proportion des femmes est restée la même :

Groupe 1. (Subsistances):

1 patronne 2 ouvrières = 3 sur 20 prud'hommes

Groupe 2. (Vêtement et parure):

4 patronnes 4 ouvrières = 8 sur 20 prud'hommes

Groupe 5. (Arts libéraux et prof. diverses):

5 patronnes 5 ouvrières = 10 sur 30 prud'hommes

10 patronnes 11 ouvrières = 21 sur 70 prud'hommes

Les groupes 3: Habitation et 4: Horlogerie et mécanique, n'intéressant pour ainsi dire pas les femmes à Neuchâtel-Ville, on peut les négliger.

Comme précédemment, c'est l'Union Féministe pour le Suffrage qui s'est chargée de présenter les candidates. Il est regrettable sans doute que les intéressées elles-mêmes n'en prennent pas l'initiative; mais il semble que les choses se passent de la même manière pour les hommes. D'ailleurs, il n'est peut-être pas mauvais que les suffragistes soient considérées officieusement comme les porte-parole